

5.7 Handicap et limitations fonctionnelles

En novembre 2020, selon l'enquête EpiCov, 6 % des **immigrés** de 15 ans ou plus se déclarent **handicapés** et 34 % déclarent au moins une **limitation fonctionnelle** sévère ou modérée, contre respectivement 5 % et 32 % de l'ensemble de la population ► **figure 1**. Parmi les **descendants d'immigrés**, 5 % des individus se déclarent handicapés et 33 % ont au moins une limitation fonctionnelle. La proportion de personnes déclarant des limitations fonctionnelles est plus élevée parmi les immigrés et descendants d'immigrés originaires d'Europe (respectivement 39 % et 37 %), en moyenne plus âgés ► **fiche 1.3**. Cependant, à sexe et âge identiques, les immigrés et dans une moindre mesure les descendants d'immigrés – toutes origines confondues – ont une probabilité significativement plus élevée d'être handicapés ou de déclarer des limitations fonctionnelles que le reste de la population.

Les immigrés âgés de 65 ans ou plus sont plus souvent concernés par un handicap ou une limitation fonctionnelle que la population générale aux mêmes âges ► **figure 2**. Les écarts sont particulièrement marqués chez les femmes : 15 % des femmes immigrées de 65 ans ou plus sont handicapées, contre 10 % des femmes du même âge en population générale. De même, 61 % des femmes immigrées de 65 ans ou plus

déclarent au moins une limitation fonctionnelle, contre 56 % de l'ensemble des femmes aux mêmes âges. Les immigrées nées dans un pays hors d'Europe sont particulièrement concernées : 22 % de celles âgées de 65 ans ou plus se déclarent handicapées et 64 % déclarent au moins une limitation fonctionnelle.

Les immigrés âgés de 15 ans ou plus déclarent plus souvent une difficulté sévère ou modérée pour monter un étage ou marcher plus de 500 mètres (20 %) ou pour voir (10 %) que l'ensemble de la population (respectivement 16 % et 7 %). Les immigrés sont plus nombreux à cumuler plusieurs difficultés (15 %, contre 12 % dans l'ensemble de la population). Les descendants d'immigrés se distinguent peu de l'ensemble de la population au regard du type et du nombre de difficultés rapportées.

Parmi les personnes handicapées ou celles ayant au moins une limitation fonctionnelle, les immigrés d'origine européenne et leurs descendants déclarent plus souvent recevoir une aide de professionnels et/ou de proches dans leur vie quotidienne que l'ensemble de la population ► **figure 3**. Parmi les personnes handicapées, le recours à une aide est, à l'inverse, moins fréquent parmi les immigrés originaires d'un pays hors d'Europe et leurs descendants. ●

► Avertissement

Ces résultats sont issus de l'enquête EpiCov, qui est une des rares sources permettant de mesurer à la fois le handicap et les limitations fonctionnelles, sur des échantillons suffisamment grands pour étudier la population immigrée et descendante d'immigrés, y compris par sexe et âge. Toutefois, du fait de ses modalités de collecte spécifiques, le pourcentage de personnes se déclarant handicapées dans l'enquête EpiCov est plus faible que celui observé habituellement dans d'autres enquêtes (5 % contre 9 %). Pour cette raison, les résultats doivent être interprétés davantage en matière d'écart entre catégories qu'en matière de niveau dans l'absolu.

► Définitions

La notion de **handicap** est approchée par l'indicateur GALI (*Global Activity Limitation Indicator* ou indicateur de restriction globale d'activité). Sont considérées comme handicapées les personnes répondant « oui, fortement » à la question : « Êtes-vous limité(e), depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ? ».

Les **limitations fonctionnelles** concernent les personnes déclarant des difficultés ou une impossibilité à réaliser seules un certain nombre d'actions simples (dans l'enquête EpiCov : voir, entendre, monter un étage d'escalier ou marcher sur 500 mètres et se souvenir de quelque chose ou se concentrer).

Immigrés, descendants d'immigrés : voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

- « Élargir les sources d'étude quantitative de la population handicapée : Que vaut l'indicateur « GALI » ? », *Les dossiers de la Drees* n° 74, février 2021.
- « Handicap et autonomie : des enjeux d'inclusion... y compris dans les statistiques », *Le blog de l'Insee*, février 2021.
- « EpiCov : cinq questions sur une enquête inédite à propos de la crise sanitaire », *Le blog de l'Insee*, juin 2021.

► 1. Part des personnes handicapées ou ayant au moins une limitation fonctionnelle selon l'ascendance migratoire

en %

		Personnes handicapées ¹	Personnes ayant au moins une limitation sévère ou modérée
Immigrés	Ensemble, dont :	6	34
	Europe	6	39
	Maghreb	7	32
	Autres pays d'Afrique	6	25
	Asie, Amérique ou Océanie	6	30
Descendants d'immigrés	Ensemble	5	33
	Europe	5	37
	Maghreb	4	29
	Autres pays d'Afrique	4	29
	Asie, Amérique ou Océanie	4	30
Ni immigrés ni descendants d'immigrés		5	32
Ensemble de la population		5	32

¹ Voir avertissement ci-contre.

Lecture : 6 % des immigrés se déclarent handicapés au sens de l'indicateur GALI.

Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus, résidant en France métropolitaine et Martinique, Guadeloupe et La Réunion, hors Ehpad, maisons de retraite et prisons. **Sources :** Inserm-Drees, enquête EpiCov, novembre 2020.

► 2. Part des personnes handicapées ou ayant au moins une limitation fonctionnelle selon l'ascendance migratoire, par sexe et par âge

en %

		Immigrés			Non-immigrés	Ensemble de la population
		Ensemble	dont immigrés d'Europe	dont immigrés hors Europe		
Handicap¹						
Femmes	15-64 ans	5	5	5	3	4
	65 ans ou plus	15	11	22	9	10
Hommes	15-64 ans	4	3	5	3	3
	65 ans ou plus	10	10	10	7	7
Ensemble (15 ans ou plus)		6	6	6	5	5
Au moins une limitation fonctionnelle sévère ou modérée						
Femmes	15-64 ans	33	34	32	30	30
	65 ans ou plus	61	59	64	55	56
Hommes	15-64 ans	22	24	20	20	21
	65 ans ou plus	48	51	44	47	48
Ensemble (15 ans ou plus)		34	39	30	32	32

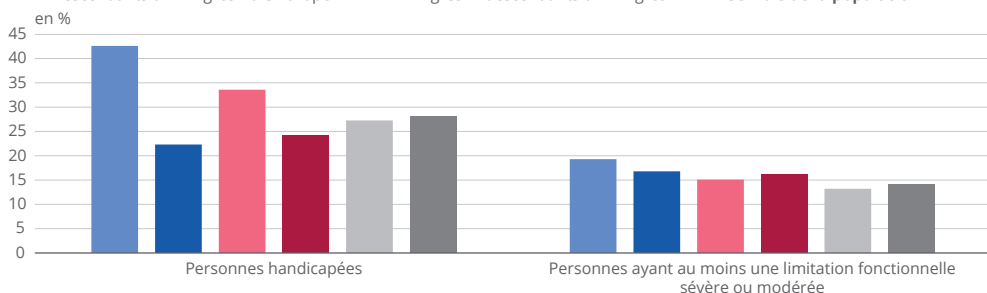
¹ Voir avertissement ci-contre.

Lecture : 3 % des femmes non immigrées âgées de 15 à 64 ans se déclarent handicapées au sens de l'indicateur GALI.

Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus, résidant en France métropolitaine et Martinique, Guadeloupe et La Réunion, hors Ehpad, maisons de retraite et prisons. **Sources :** Inserm-Drees, enquête EpiCov, novembre 2020.

► 3. Part de personnes déclarant recevoir une aide de professionnels et/ou de proches dans leur vie quotidienne, en raison de leur handicap, d'un problème de santé ou d'une perte d'autonomie, selon l'ascendance migratoire

■ Immigrés d'Europe ■ Immigrés hors Europe ■ Descendants d'immigrés d'Europe ■ Descendants d'immigrés hors Europe ■ Ni immigrés ni descendants d'immigrés ■ Ensemble de la population



Lecture : parmi les personnes handicapées au sens de l'indicateur GALI, 43 % des immigrés originaires d'un pays d'Europe déclarent avoir reçu une aide de professionnels et/ou de proches dans leur vie quotidienne, en raison de leur handicap, d'un problème de santé ou d'une perte d'autonomie.

Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus se déclarant fortement limitées ou limitées mais pas fortement, ou âgées de 65 ans ou plus, résidant en France métropolitaine et Martinique, Guadeloupe et La Réunion, hors Ehpad, maisons de retraite et prisons.

Sources : Inserm-Drees, enquête EpiCov, novembre 2020.